



## Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

# Communiqué

*Pour publication immédiate*

CSHBO

## Bilan de l'année 2008-2009

**MANIWAKI, LE 28 AOÛT 2009-** Le 26 août dernier, lors de leur première rencontre de l'année scolaire 2009-2010, les commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ont fait le point sur le plan d'action de l'an dernier.

Ils ont pris connaissance d'un bilan préparé par les gestionnaires de la CSHBO. Ce bilan évaluait les projets réalisés pour chacune des orientations stratégiques de la commission scolaire. Ces orientations, tirées du plan stratégique 2007-2012, sont au nombre de cinq :

- *La réussite et la persévérance de chaque élève, jeune et adulte, et la diversification des voies de formation*
- *Une qualité de vie professionnelle à l'intérieur de notre organisation*
- *Une structure organisationnelle qui agit dans le respect des rôles et de la culture des entités géographiques qui composent la commission scolaire*
- *Un réseau de télécommunication exploité de façon optimale*
- *Une organisation qui est un partenaire reconnu dans le développement socio-économique des deux régions qu'elle dessert*

Pour chacune de ces orientations, le plan d'action 2008-2009 comportait un certain nombre d'actions à réaliser. Le bilan de ce plan d'action reprend chaque action et évalue ce qui a été réalisé, selon une échelle comportant trois gradations : feu vert, feu jaune et feu rouge.

Lors de la même rencontre, le directeur du service des ressources technologiques, M. Richard Leblanc, a aussi fait le point sur l'avancement du dossier de la téléphonie IP. Le nouveau système sera d'abord installé au centre administratif et dans les trois écoles secondaires de la CSHBO (plus les deux centres de formation professionnelle). Cette première phase sera réalisée au cours des prochains mois et sera suivie de l'installation du système dans les autres bâtiments de la CSHBO.

Par ailleurs, les commissaires ont aussi entériné un protocole d'entente avec la Commission scolaire des Draveurs, relativement à la scolarisation des élèves de Denholm. Ce protocole d'entente avait été signé le 20 août pour permettre aux parents d'envoyer leurs enfants dans les écoles de la CSD.

Les élèves de Denholm étaient auparavant desservis par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, mais la CSHBO a entrepris, l'an dernier, des démarches pour scolariser ces élèves dans ses propres écoles. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport étudie présentement le dossier. Comme la rentrée scolaire arrive rapidement, il fallait permettre aux élèves de poursuivre leur scolarisation, d'où l'entente avec la CSD. L'entente est valide pour un an et peut être renouvelée si nécessaire.

-30-

Source : M. Charles Millar  
Coordonnateur du service de l'information et des communications  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
1 (819) 449-7866, poste 239  
Site Internet : [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)